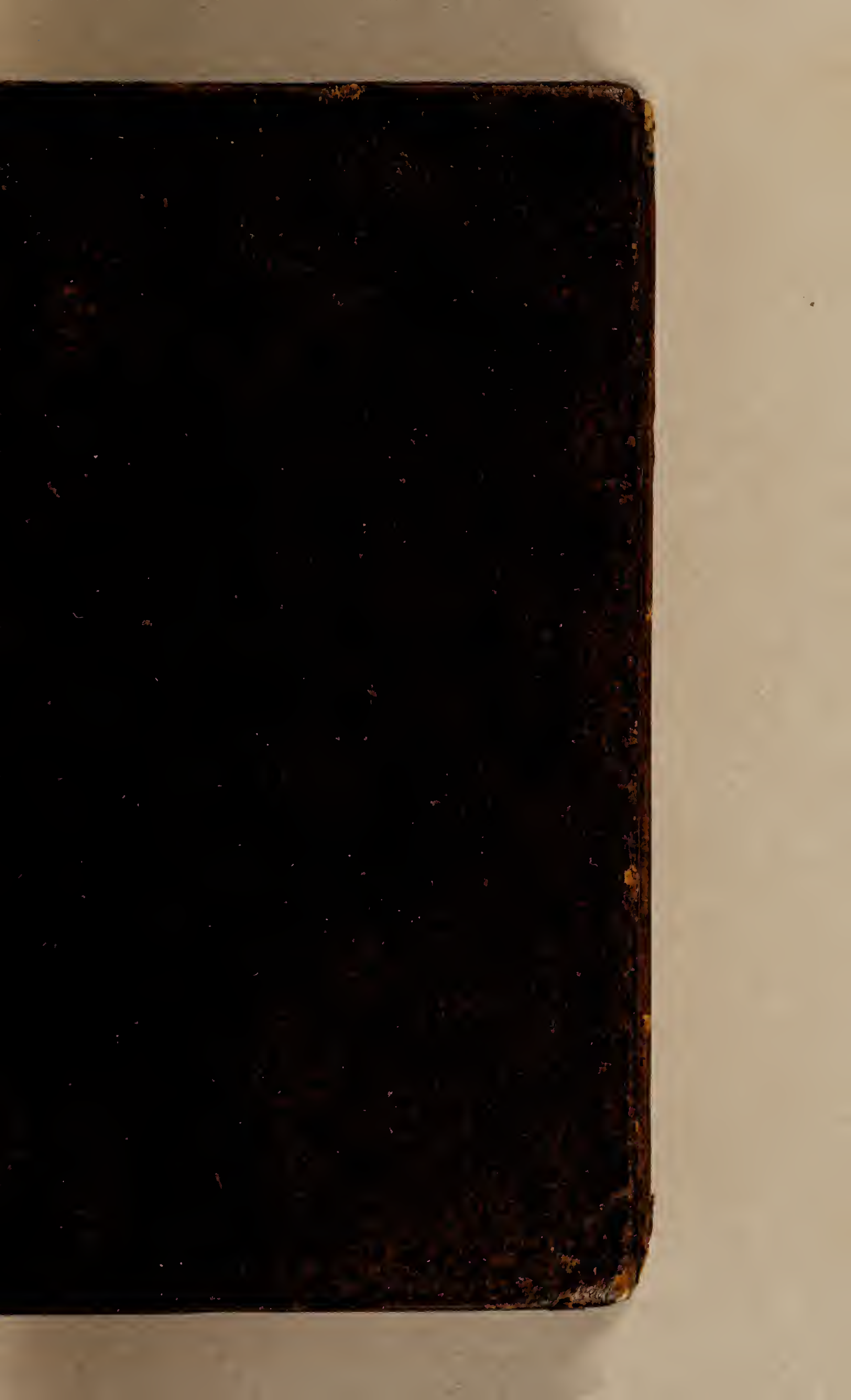



LAUDEO

LA VIE
DE LA
SOEUR MARGUERITE
BOURGEOIS

INSTITUTRICE, fondatrice & prémiere ſupérieure d'une comunauté de filles ſéculieres, établie en Canada ſous le nom de congrégation de Nôtre-Dame.



Imprimé à Avignon & ſe vend

A LIEGE,

Chés BARNABÉ *en Nouvice.*

M. DCCXXVIII.



A

MADEMOISELE D***

MADEMOISELE,

*Recevés, je vous prie, un écrit que j'ai fait par ordre de Monségneur de S*** Vous rompîtes il y a quelques anées avec le monde, & sans sortir de l'état sécu-*

lier, vous vous élevâtes tout-d'un-coup à un degré de perfection chretiene où l'on parvient à peine dans les cloîtres. Vôtre illustre Frere touché de cet éxemple changea d'abord une vie comune en une vie semblable à la vôtre. Ensuite la voix de Dieu s'étant fait entendre, il se consacra au service des autels. Bientôt après malgré vos larmes & les mienes, le zele sacerdotal le transporta chés les

Canadiens. Il y ſeroit encore ; diſons mieux, il ne ſeroit plus ; ſi des perſones éclairées dont il ſuivoit les avis en tout, ne l'euſſent en quelque ſorte contraint à revenir dans ſon air natal pour y rétablir des forces épuisées. Ce fut à ſon retour que voulant s'aquiter de la promeſſe qu'il avoit faite en Canada aux ſœurs de la congrégation, de procurer un hiſtorien à leur Sainte Fondatrice, il m'honora de ce glo-

*rieux emploi. Je m'aperçois, MADEMOISELE, que pour vous rendre compte de l'ocaſion qui a doné naiſſance à mon ouvrage, je viens de dire un mot touchant les vertus éminentes de Monſégneur de S***. Come j'ai l'avantage d'apartenir à vôtre famille par les liens du ſang; j'aurois craint autrefois de parler là-deſſus, même auſſi ſobrement que je l'ai fait ici: mais aujourdhui il y auroit de l'afectation à vouloir garder un rigoureux ſilence ſur de grandes qualités, que le Pape, en les couronant de la dignité épiſcopale, a reconues ſolemnélement. Au reſte le récit des actions de la Sœur Bourgeois plaira*

ſans doute à vôtre piété par ſa matiere; puiſſe-t-il encore par ſon ſtile & par ſa conduite ne pas déplaire à vôtre goût judicieux & délicat! Quoiqu'il en ſoit, j'aurai du moins la ſatisfaction de vous l'avoir préſenté & d'avoir fait paroître en cela avec quel reſpect je ſuis,

MADEMOISELE,

Vôtre très-humble & très-
obéïſſant ſerviteur
RANSONET.

AVERTISSEMENT.

DEpuis vint huit ans que la Sœur Bourgeois eſt morte, les ſœurs de la congrégation penſent à faire compoſer ſa vie. Mais le clergé du Canada tout ocupé du miniſtere apoſtolique n'a pu leur prêter un écrivain. Enfin elles ſe ſont tournées vers l'Europe, & par une conjoncture de Providence elles ont été engagées à me choiſir pour l'éxécution de leur déſſein. Après que j'eus accépté la comiſſion, il me vint un aſſés gros paquet de mémoires, mais de mémoires extrèmement vuides de ce que j'y cherchois. Cent

choſes étrangeres à mon ſujet, y ſont amplement détaillées. Au contraire: bien des anées de la Sœur Bourgeois y ſont ſuprimées, quoiqu'elles aient été employées à des ocupations qui ont du les rendre fécondes en événemens ; la plûpart des faits s'y trouvent ſans circonſtances, quelques-uns même ſans dénouement & ſans iſſue. Ces mémoires ſont en prémier lieu tous les papiers de la Sœur Bourgeois, où il y a ça & là quelques particularités de ſa vie qu'elle a touchées come en paſſant ; en ſecond lieu un receuil compilé par un vertueux écléſiaſtique de Qué-

bec à qui la Sœur Bourgeois parloit avec confiance. Je mandai l'anée passée aux sœurs de la congrégation que je n'étois pas assés instruit de mon sujet : elles m'ont répondu qu'il leur seroit fort dificile de m'en instruire davantage & qu'elles se contenteroient de ce que je pourois composer avec les matériaux dont je me plaignois. Come j'écris principalement pour elles, je me serois rendu coupable d'une fausse délicatesse, si je m'étois dédit de mon engagement, sous prétexte que mon travail n'aboutiroit enfin qu'à un ouvrage imparfait. J'ai donc feuilleté de nouveau

les pieces qu'on m'avoit fournies d'abord, & j'en ai tiré les faits les plus entiers que j'ai mis en œuvre de la maniere que l'on véra. Au reste en avouant volontiers que cete histoire n'est pas bien complete, je ne prétends pas dire qu'elle ne mérite point d'être lue : ce qu'elle contient a quelque chose de si édifiant & de si héroïque qu'elle doit plaire aux persones de pieté & aux gens du monde. Dieu veuille la rendre utile à sa gloire. Je déclare ici que les termes de *sainte* & de *miracle* dont je pourai me servir par raport à la Sœur Bourgeois, je les entends selon le decret d'Urbain

VIII à l'égard des Saints qui ne ſont pas canoniſés.

APROBATION de Monſieur l'Abé Dupuis Docteur de Sorbone & Vicaire Général de Monſégneur l'Archevêque de Lion.

J'Ai lu un ouvrage intitulé : *La Vie de la Sœur Marguerite Bourgeois* ; ſon ſujet édifiera fort, & ſa compoſition fera conoître les beaux talens de l'Auteur. A Lion ce ſept Janvier mil ſept cens vinthuit.

DUPUIS, Vicaire Général.



LA VIE DE LA SŒUR MARGUERITE BOURGEOIS

INSTITUTRICE, fondatrice & prémiere ſuperieure d'une comunauté de filles ſéculieres établie en Canada ſous le nom de congrégation de Nôtre-Dame.

J'ECRIS la vie d'une Fille qui a oſé de nos jours traverſer de vaſtes

mers, pour aler former parmi les ſauvages d'Amérique un nouvel inſtitut de vierges conſacrées à l'inſtruction des perſones de leur ſexe.

Céte Héroïne chretiene naquit à Troies en Champagne l'an mil ſix cens vint le quinziéme d'avril. Elle fut nomée Marguerite au batéme. Elle eut pour pere Abraham Bourgeois, & pour mere Guillemete Garnier, tous deux d'une vertu qui les feſoit vivre honorablement malgré la médiocrité de leur fortune. Marguerite encore enfant perdit ſa mere; mais elle ne laiſſa pas de recevoir une fort bone éducation, la piété de ſon pere y pourvut. On

remarqua vers la dixième anée de ſon age qu'avant que d'avoir conu aucune comunauté, elle ſe portoit d'elle même à aſſembler de petites filles, avec qui elle travailloit en comun dans des endroits retirés & à qui elle tâchoit d'inſpirer l'amour de leur devoir. C'étoit-là une premiere étincele du zele admirable, qui l'embraſa dans la ſuite. Deux ou trois ans s'écoulerent; & alors ſon pere trouvant en elle une ſageſſe avancée, il lui confia tout le ſoin du ménage. Céte ocupation en la préſervant de l'oiſiveté ne contribua pas peu ſans doute à la conſerver pure & inocente dans l'age critique où elle començoit

d'entrer. Cependant la jeune fille s'en tint d'abord à éviter les défauts éſſentiels : ce ne fut que dans ſa vint & unième anée qu'elle prit des vues plus hautes à l'ocaſion de l'événement qui ſuit.

Elle ala aux Jacobins le dimanche de la fète du roſaire. La grande afluënce de monde ne permit pas de faire la proceſſion dans le cloître, il falut ſortir dans les rues. On paſſa devant le portail de Nôtre-Dame où étoit une ſtatue de la Sainte Vierge. Mademoiſele Bourgeois jeta les yeux ſur cete image. Elle l'avoit vue très ſouvent; mais cete fois-ci elle y aperçut une beauté extraordinaire, & en ce moment elle ſe ſentit

tit l'intérieur tout changé. Elle fut remplie du divin amour : elle conçut un grand mépris pour les parures & pour les propretés, à quoi jusqu'à ce jour-là elle avoit eu de l'atachement : enfin bien que son humeur enjouée & complaisante la fesant aimer des compagnies, les lui rendît réciproquement agréables, elle résolut de les fuir desormais & de ne plus rechercher que l'entretien de l'Epoux céleste.

Son changement fut aussi solide qu'il avoit été soudain. Car ayant pris pour directeur M. Jandret prêtre fort vertueux, qui conféssoit les carmelites, elle

marcha à grands pas dans le chemin de la perfection. Bientôt on vit en elle une tendre piété pour Dieu, une indiférence entiere pour le monde, une ſainte inimitié pour elle même, une charité compatiſſante pour le prochain, un penchant tout particulier pour les pauvres, en un mot l'aſſemblage de toutes les vertus.

Dieu jaloux d'un cœur qu'il avoit enrichi de ſes dons les plus précieux, voulut le metre dans l'heureuſe nécéſſité de ne ſe partager jamais. Il inſpira donc Mademoiſele Bourgeois de lui conſacrer par vœu ſa virginité. M. Jandret conſulté là-deſſus jugea d'abord que

ſa pénitente ne devoit point ſe lier avant l'age de trente ans ; mais enhardi enſuite par les merveilleuſes opérations de la grace qu'il reconnut dans cête ame privilégiée, il lui permit à vint-trois, de ſuivre l'atrait de l'Eſprit Saint. Quelques anées après, elle joignit à ce prémier vœu celui de pauvreté.

Mademoiſele Bourgeois feſoit les progrès que nous venons de dire, lorſque ſon directeur diſcourant ſur les avantages ſpirituels de la vie religieuſe, lui fit naître l'envie d'entrer dans un couvent. Elle ſe préſenta ſuccéſſivement aux carmelites & aux filles de Sainte Claire ; les

unes & les autres la refuſerent, la Providence permétant dans céte ocaſion que les enfans de lumiere euſſent les yeux fermés au mérite; afin qu'on ne mît point d'obſtacle aux déſſeins que la ſageſſe éternele avoit formés.

Cependant M. Jandret dréſſoit un plan de comunauté de filles. Il diſoit que Nôtre-Ségneur montant au ciel avoit laiſſé trois modeles au ſexe dévot. Madeléne qui s'atachoit à la contemplation; Marthe qui agiſſoit pour le ſervice corporel du prochain; la Sainte Vierge enfin, qui ſelon ce bon prêtre ajoûtoit aux ocupations des deux autres l'éxercice de la charité ſpiri-

tuele envers le prochain en instruisant l'église naissante. *
C'est ce troisième état que M. Jandret vouloit représenter par son nouvel établissement. Or il crut alors que le tems d'éxécuter étoit venu. C'est pourquoi ayant concerté avec M. le théologal de Troies une regle que plusieurs docteurs de Sorbone aprouverent, il la dona à observer à Mademoisele Bourgeois & à deux autres filles. On logea

* Voyés M. Boudon dans son Livre intitulé *la Dévotion à l'Immaculée Vierge Marie Mere de Dieu*, ch. 9. Si ce que cet auteur dit après les peres à l'endroit cité, n'établit pas positivement que la Sainte Vierge a instruit les fidéles en la maniere que le concevoit M. Jandret : du moins en peut-on conclure que la suposition de ce fait n'a rien qui soit contre les principes de la foi, ni même contre la vraisemblance.

enſemble les trois novices dans un grand apartement, qui fut ofert par Mademoiſele de Cheuli ſœur de M. de Maiſon-neuve gouverneur du Monreal en Canada. Mais l'une des compagnes de Mademoiſele Bourgeois étant morte, & l'autre ayant pris parti ailleurs, on jugea que M. Jandret devoit abandoner entiérement ſon déſſein. Nôtre ſainte Fille au reſte tira de grands avantages de céte entrepriſe avortée: puiſque les tentatives qu'elle fit alors ſous la direction d'un home également pieux & éclairé, lui ont ſervi de regle dans l'éxécution de la grande œuvre qu'elle a conſomée ſi heureuſement

de ſon chef & ſans ſecours humain à l'autre bout du monde.

Quoi qu'il en ſoit, ſon pere ſur ces entrefaites étant tombé dans une maladie, dont il mourut, elle l'aſſiſta d'une maniere, qui prouvoit bien que la vertu rend les enfans & plus afectionés & plus utiles à leurs parens. Quand elle eut éſſuyé les larmes que cète mort lui fit répandre, elle ſe dona une ocupation digne de ſon zele: ce fut de veiller ſur l'inocence des perſones de ſon ſexe. Entre pluſieurs beles actions qu'elle fit dans ce genre, il en eſt une vraiement héroïque. On lui dit un jour que de jeunes débauchés ve-

noient d'enlever une fille. Elle s'arme auſſitôt d'un crucifix, court après les Raviſſeurs, les conjure de rendre leur proie, & les en conjure par la conſidération d'un Dieu crucifié, dont elle leur montroit l'image. Ces forſenés pour ſe délivrer des importunités de Mademoiſele Bourgeois lui préſentent le piſtolet avec menace de lui en caſſer la tête. Alors le péril redoublant ſon courage, „ malheureux, leur dit elle, avec une fermeté plusqu'humaine, „ c'eſt Jé-„ ſus-Chrît, que vous ata-„ qués en ſes membres ; ſa-„ chés que tôt ou tard il ſe „ vangera de vôtre témérité „ ſacrilege. Ces paroles furent

rent un coup de foudre : les libertins épouvantés rendirent la pauvre fille, que ſa libératrice à quelques anées de-là emmena à la nouvele France.

Mais tandis que Mademoiſele Bourgeois travailloit au ſalut des autres, elle n'oublioit pas le ſien ; car à l'éxemple de l'apôtre des gentils, elle châtioit ſon corps & elle le réduiſoit en ſervitude, de crainte qu'après avoir contribué à la ſantification de ſon prochain, elle ne fût elle même réprouvée. Entre autres mortifications qu'elle pratiquoit alors, on raporte qu'elle ne couchoit que ſur de ſimples ais.

Le ciel vers ce tems-là lui acorda deux ſaveurs fort conſolantes. La prémiere fût que pendant pluſieurs mois au ſortir de la ſainte table un feu ſacré ſe feſoit ſentir dans ſon intérieur & y cauſoit une joie inéfable, qui paroiſſoit même au dehors. Elle reçut l'autre faveur le jour de l'Aſſomption, en l'anée, je penſe, 1650 : elle étoit devant le ſaint ſacrement durant la proceſſion qui ſe fait pour le Roi : portant ſes regards ſur l'hoſtie elle vit un petit enfant d'une beauté incomparable. Par ces graces extraordinaires Dieu aparemment voulut l'encourager à ſe livrer hardiment aux déſſeins pénibles

& rebutans qu'il avoit ſur elle. Car ce fut alors qu'elle les conut ces déſſeins ; nous alons dire par queles voies en reprenant les choſes de plus haut.

Monſieur de Maiſon-neuve ala pour la prémiere fois à ſon gouvernement de Monreal en 1640. Avant ſon départ de Troies il fut prié inſtament par quelques religieuſes de l'inſtitut du Pere Fourier, de trouver bon qu'elles l'acompagnaſſent, afin de planter dans ce pays-là une colonie de leur ordre. Son zele le préſſoit de ſeconder leur bone volonté, mais il crut que la prudence demandoit qu'elles atendiſſent une conjoncture plus

favorable. Il revint en France quelques anées après, & les religieuſes n'obtinrent encore que des promeſſes & des éſpérances pour l'avenir. Néamoins ces délais réïtérés ne les découragerent pas: elles continuerent à s'ocuper de leur projet, & elles s'en ouvrirent enfin à nôtre Vertueuſe Fille. Son grand cœur à l'inſtant fut piqué d'une ſainte émulation: diférentes vues ſe préſenterent en foule à ſon eſprit: ſon directeur fut conſulté, & après de longues & mures délibérations il regla que ſans ſe faire religieuſe elle iroit travailler à l'inſtruction des Canadienes.

L'an mil ſix cens cinquan-

te deux M. de Maiſon-neuve repaſſa en France pour la ſeconde fois. Dans le même tems Mademoiſele Bourgeois crut voir en dormant un home, dont l'habillement moitié écléſiaſtique moitié laïque aprochoit de celui que prenent quelques prêtres lorſqu'ils vont en campagne: & ce ſonge lui fit je ne ſai quelle impréſſion que ne font pas les ſonges ordinaires. A quelques jours de-là elle ſe rendit à la grille des religieuſes dont nous venons de parler: M. de Maiſon-neuve qu'elle ne conoiſſoit pas & dont elle ignoroit l'arivée, y étoit alors: elle ne l'eut pas plûtôt aperçu qu'elle dit avec ſurpriſe ; „ voici

„ mon prêtre le même qui
„ m'a aparu en ſonge.

Après céte reconoiſſance elle fut perſuadée que ſa viſion avoit été ſurnaturele & que par-là Dieu avoit voulu lui faire conoître qu'il la déſtinoit à agir pour l'éxécution de quelque bone œuvre de concert avec M. de Maiſonneuve laïque à la vérité par ſon état, mais éccléſiaſtique par ſes vertus ſurtout par ſa ſageſſe & par ſon zele. Ainſi ſans plus diférer, elle ſe préſenta à cet oficier pour aler ſous ſes auſpices dans les forets du Canada ouvrir une école aux filles ſauvages. Ses ofres furent acceptées avec plaiſir, & cependant les religieuſes furent re-

merciées, aussi bien que Mademoisele Crolo, qui vouloit dèslors se doner pour compagne à Mademoisele Bourgeois & qui éfectivement lui fut associée dans la suite.

Nôtre vertueuse fille se vit donc seule de son sexe à entréprendre ce grand voyage sous la conduite, en quelque façon, d'un home de guere. Ces circonstances alarmerent sa pudeur; elle craignit que la bienseance ne fût choquée en cela, & la sagesse reconue du gouverneur de Monreal ne la rassuroït pas entiérement. M. Jandret fortement convaincu que le déssein de sa pénitente étoit venu d'en-

haut, crut qu'aucune difficulté ne la devoit arêter. Il lui permit néamoins de voir sur sa peine un certain prêtre * à qui elle se conféssoit quelquefois. Celui-ci employa trois jours à délibérer, & fut de même avis que M. Jandret. Au défaut de l'Evêque qui étoit absent on consulta encore sur cela le grand vicaire, lequel y ayant pensé quelque tems devant Dieu décida come les deux prémiers. Céte unanimité de sentimens fit conclure absolument le départ de la courageuse fille.

Mais envain s'obstineroit un censeur scrupuleux à trouver indiscrete céte réso-

* M. Profit.

lution : elle eſt plénement juſtifiée par ſon ſuccès ; elle l'eſt même dès avant ſon éxécution par l'aprobation miraculeuſe que la Sainte Vierge y dona. Car un matin que Mademoiſele Bourgeois étoit dans ſa chambre, bien éveillée & l'eſprit ocupé de tout autre choſe que de ſon voyage, une dame vêtue de blanc & environée d'une ſplendeur majeſtueuſe parut tout-à-coup devant elle, lui dit d'une voix diſtincte ; „ partés, je ne " vous abandonerai pas ; „ & diſparut. La Sainte Fille conut par un rayon de lumiere ſurnaturele, que céte dame étoit la mere de Dieu ; & demeura remplie de conſo-

ſation & de force.

Enfin au comencement de février 1653 Mademoiſele Bourgeois agée de trente trois ans, ayant diſtribué en aumônes preſque tout l'argent qui lui reſtoit, & ſans avoir communiqué ſon grand déſſein à ſa famille, partit pour le Canada. Mr. Coſſard ſon oncle, & Mademoiſele de Cheuli venoient à Paris, elle prit un prétexte pour ſe metre du voyage. A peine furent-ils arivés, que des afaires préſſantes rapelerent à Troies M. Coſſard.

Avant ſon départ ſa Niece le mena chés un notaire. Là elle déclara ouvertement ſon entrepriſe ; & au mê-

me tems elle paſſa un acte par où elle donoit tout ſon bien à un de ſes freres & à une de ſes ſœurs, de la tutele deſquels M. Coſſard étoit chargé. D'abord céte déclaration & céte donation étourdirent l'oncle étrangement : il regardoit ſa niece en ſilence, & ſembloit atendre qu'elle ſe dédît : mais quand il ne put plus douter qu'elle ne parlât & n'agît ſérieuſement, il fit les derniers éforts pour l'ébranler : il ſe répandit en des témoignages de tendreſſe capables d'amolir un courage, qui n'eût pas été infléxible : il s'éforça par mile raiſonemens humains de faire paroître ridicule & extrava-

gant le déſſein qu'il comb-
toit ; & lorſqu'il eut porté
céte nouvele à Troies, pa-
rens, amis, toute la vile
le ſeconderent par une mul-
titude de letres, qu'ils écri-
virent à la ſainte fille. Mais
la nature & la prudence du
ſiecle eurent beau criër &
opoſer leurs voix à la voix
de Dieu, cele-ci ſeule fut
écoutée & ſuivie.

La Sœur Bourgeois (car
c'eſt ainſi qu'elle fut apelée
alors, à cauſe de l'habit ſous
lequel elle parut) la ſœur
Bourgeois, dis-je, laiſſa à
Paris M: de Maiſon-neuve
qu'elle y avoit trouvé, & ſans
avoir la compagnie d'au-
cune perſone conue, elle ſe
mit en chemin pour Orleans.

A l'auberge où le coche ala décendre dans céte vile, on la ſoupçona de libertinage parcequ'elle n'étoit pas acompagnée & on lui refuſa le couvert avec ignominie. Le même ſoupçon qui l'avoit fait rebuter d'abord, la fit recevoir enſuite. Un charetier qui ſe rencontra là, croyant qu'on la ſoupçonoit juſtement & ſe flatant d'infames éſpérances, aſſura qu'il la conoiſſoit & la garantit vertueuſe. Sur ce témoignage elle obtint une chambre. Céte chambre étoit à l'écart : le charetier voulant y entrer, l'aſſiégea pendant une grande partie de la nuit, & il ne ſe retira qu'après pluſieurs heures de tentatives

inutiles. Il eſt aiſé de juger que la Sœur Bourgeois ſoufrit infiniment dans céte afreuſe ſituation. Mais le jour venu elle comprit que le péril avoit été encore plus grand qu'elle ne ſe l'étoit figuré : car détournant une tapiſſerie elle trouve une porte ouverte & voit à ſes piés une troupe d'ivrognes étendus ſur le plancher qu'ils avoient inondé de l'éxcès de leur débauche. Elle rendit alors les plus vives actions de graces au tout-puiſſant défenſeur de ſa virginité. Après quoi elle s'embarqua pour Nantes.

Sur la route elle ſut par de pieuſes adreſſes engager chaque jour toute la com-

pagnie, qui étoit de douze ou treize persones, à réciter l'ofice de la Vierge, avec le chapelet & à faire de plus une lecture spirituele; elle persuada même une fois aux bateliers d'aler toute la nuit pour ne pas manquer la messe le lendemain jour de dimanche.

Abordée à Nantes elle s'informa de la demeure de M. le Coq négociant, chés qui M. de Maison-neuve avoit assigné le rendés-vous de son monde & qui devoit équiper le vaisseau pour le Canada. Come ce marchand n'étoit conu dans Nantes que sous le nom de *la Bessoniere*, elle le chercha lontems. Mais après bien des courses

elle s'adréſſa juſtement à lui dans la rue. Il avôit été prévenu par des letres du gouverneur de Monreal; ainſi il fit aceuil à la Servante de Dieu & la logea chés lui juſqu'à l'embarquement.

Dans l'entretems qui dura trois ſemaines, elle ſe conféſſa à un religieux. Elle lui parla de ſon voyage à la nouvele France & du refus qu'elle avoit fait à Paris d'entrer dans un ordre où l'on vouloit la recevoir & pour lequel elle s'étoit ſenti autrefois quelque inclination. Le conféſſeur, qui étoit de cet ordre, prononça qu'elle devoit accepter les ofres qu'on lui avoit faites, & il lui comanda d'en écrire à Paris.

La

La voila donc céte ame docile en d'étranges perpléxités touchant ſa vocation. Dans ce trouble acablant elle eut recours à celui qui apele à lui ceux qui ſoufrent, elle va tout éplorée à l'Egliſe des capucins où étoit expoſé le ſaint ſacrement ; là proſternée, anéantie, pleine de foi, d'éſpérance & d'amour, elle conſulte ſur le ſujet de ſes doutes la Sageſſe incarnée. A l'inſtant même les agitations ceſſent, le calme revient, & aux ténébres diſſipées ſuccede une lumiere céleſte, qui fait conoître évidemment à la Sœur que Dieu la veut en Canada. Elle ne laiſſa pas toutefois d'obéïr au conféſſeur : elle écrivit

deux letres pour Paris, auſqueles, par une diſpoſition bien ſenſible de la Providence, on ne fit point de réponſe.

Come les choſes étoient en ces termes, M. de Maiſon-neuve ariva à Nantes. Il y reçut auſſitôt une letre ſans ſignature, où quelqu'un s'éforçoit de lui prouver, qu'il faloit faire carmelite la Sœur Bourgeois. Mais loin de ce rendre aux raiſons de l'anonime, il fit des éforts tout contraires pour afermir de plus en plus la Sœur dans ſon déſſein. Elle cependant de ſon côté gagnoit à un point qui ne ſe peut dire, l'éſtime & l'amitié de toute la famille de M. le Coq. Elle édifioit ces honêtes gens par

une conduite véritablement ſainte, & elle les obligeoit par cent petits ſervices qu'elle rendoit dans la maiſon. Auſſi M. le Coq ne voulut rien ni pour la penſion ni pour le paſſage de la Sœur Bourgeois, il lui fit même préſent d'une couverture & d'un matelas ; & parce qu'elle s'étoit interdit l'uſage du vin, il mit pour elle en particulier une quantité d'eau douce dans le navire.

Enfin on mit à la voile. La Vertueuſe Fille ſoufrit de crueles humiliations pendant la traverſée. Des eſprits oiſifs & libertins calomnierent ſa liaiſon avec M. de Maiſon-neuve : la Sœur Bourgeois, à les entendre, étoit

une concubine ſous le maſ-
que d'une dévote ; & céte
noire fauſſeté on l'apuyoit
ſur des faits également faux.
Je ne doute pas qu'il n'y ait
pluſieurs autres particulari-
tés à raconter de ce voyage,
par éxemple les dangers,
que l'on y courut. Ceux qui
conoiſſent la mer, regar-
dent la navigation de Fran-
ce en Canada come une des
plus périlleuſes. Mais les
mémoires, que j'ai entre les
mains, ne fourniſſent pas
de quoi contenter nôtre cu-
rioſité ſur ce prémier trajet,
non plus que ſur ceux dont
on parlera dans la ſuite.

Ce fut le vint-deuxième
ſeptembre de l'an mil ſix
cens cinquante trois que la

Sœur Bourgeois prit tere en Canada. Ce pays qui fait une des principales parties de l'Amérique ſeptentrionale est au couchant de la France, & en eſt ſéparé par onze ou douze cens lieues de mer. Il a pour bornes la baie d'Hudſon & la tere de Labrador au ſeptentrion, la mer du nord & la nouvele Angletere à l'orient, la nouvele Eſpagne au midi, le nouveau Méxique & des pays inconus à l'occident. Il s'étend depuis le deux cens ſoixantième degré de longitude, juſqu'au trois cens vint-cinquième, & depuis le vint-ſixième degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au cinquante troiſième. Sa

longueur ſe prend du ſud-oueſt au nord-eſt, & elle eſt de neuf cens lieues. Céte contrée fut découverte par les François en mil cinq cens quatre, ils en prirent poſſéſſion & l'apelerent nouvele France en mil cinq cens vint-cinq; mais ils ne s'y étalirent bien qu'en mil ſix cens quatre, tems auquel ils comencerent auſſi d'avancer vers la partie méridionale que le vulgaire conoit ſous le nom de Miſſiſſipi & les Géographes ſous celui de Louiſiane.

Le Canada eſt une forêt immenſe, entrecoupée de lacs & de rivieres, ce qui le rend extrêmement froid nonobſtant ſa ſituation tem-

pérée. A moins que de prendre de grandes précautions, on ſe trouve tout-à-coup une joue ou une main gelée qui ſe corompt & qui tombe, ſi au lieu d'y apliquer de la neige, on a l'imprudence de la préſenter au feu. La principale riviere qui eſt cele de ſaint Laurent porte ſur ſes glaces les plus peſantes voitures de tere durant ſix ou ſept mois de l'anée: riviere néamoins qui eſt large vers ſon embouchure de vint cinq à trente lieues; qui comprend des lacs de ſix cens lieues de circonférence; qui reçoit les vaiſſeaux de haut bord cent cinquante lieues avant dans ſon cours; & dont les eaux

en un endroit qu'on nome le ſaut de Niagara, ſe précipitent avec un éfroyable bruit de la hauteur de deux cens piés perpendiculaires. Ce froid excéſſif eſt ſuivi de teles chaleurs que le blé ſe ſeme & ſe moiſſone en quatre mois.

Les naturels du pays ſont ſauvages & compoſent pluſieurs nations. Ils ſont bien faits, nerveux, ſans barbe & ſeroient paſſablement blancs, s'ils ne gâtoient pas leur teint en ſe frotant d'huile & ſe pégnant de diverſes couleurs. En toute ſaiſon ils vont nu-tête. En hiver ils s'envelopent dans des fourures. En été ils ſe couvrent la ceinture, les homes avec

deux pieces d'étofe dont l'une pend devant & l'autre dériere, & les femmes avec une maniere de jupon qui ne leur dêcend que jusqu'aux genoux; mais ils ont le reste du corps découvert. Ils vivent par tout de gibier, ou même de chevaux & de chiens morts soit de vieillesse soit de maladie; ils mangent ces viandes quelquefois crues & toûjours sans pain : au voisinage des colonies Françoises, ils ont outre cela le blé d'inde dont ils font une maniere de bouillie grossiere qu'ils apelent *sagamité*. Leurs habitations ne sont pas fixes. Ils èrent par bandes de canton en canton, selon que la nécéssité ou la fantaisie les gui-

de;& ils se logent dans des cabanes faites d'écorces d'arbres cousues ensemble.

Ces peuples sont extrèmement cruels. Leur rage dans les combats ne se borne pas à doner la mort. Ils cherchent d'abord à térasser leur home. Puis le tenant sous eux, ils lui font avec une pointe de fer une coupure au dessous du front, des temples & de la nuque. Ensuite avec les dents prenant les cheveux & tirant à eux par secousses, ils emportent la peau. Le fréquent éxercice les a rendus si experts dans céte afreuse opération, qu'elle se trouve faite en un tourne-main. Les prisoniers de guere n'en sont pas

quites ordinairement pour ce ſuplice : on les brûle, on leur ſuce le ſang, on leur ouvre le ventre, on leur arache les entrailles, on leur mange le cœur, en un mot on épuiſe ſur eux tous les tourmens que la fureur peut imaginer. Les femmes des victorieux bien loin de ſe laiſſer atendrir à tant d'horeurs, ſe mêlent dans l'éxécution, & ſurpaſſent la cruauté des homes par mile malices recherchées. Les enfans avec les moins acharnés danſent alentour inſultant & donant le nom de femme à ceux d'entre les patiens à qui il échape des ſignes de ſenſibilité.

Mais quele que ſoit la fé-

rocité qui anime les vainqueurs, elle n'eſt point ſi ſurprenante que l'opiniâtreté de courage qui ſoutient les vaincus. En éfet on voit (& ceci eſt de toute notoriété) on voit, dis-je, pluſieurs de ces malheureux dans les plus horibles douleurs cauſées par le fer & par le feu, chanter tranquilement, reprocher à leurs boureaux qu'ils manquent d'induſtrie, & ſuggérer contre eux mêmes de nouveles cruautés.

Excépté le petit nombre que les miſſionaires ont converti à la foi, les ſauvages généralement ſont idolatres, Leur religion ſe renferme à craindre un certain éſprit

malfeſant ſous le nom de *Manitou* , & à lui faire des ſacrifices pour détourner les éfets de ſa malignité. Leur maniere de ſacrifier eſt de jeter du tabac dans les rivieres ou dans la mer , & cela ſe pratique ſurtout quand ils entreprenent quelque voyage par eau.

Les François ont bâti trois principales viles en Canada : ſavoir Québec , la vile des Trois-rivieres & Vile-Marie. Québec qui eſt la capitale , a un évêque , un gouverneur qui eſt en même-tems gouverneur général de toute la Nouvele-France , & un conſeil ſupérieur. Il y a un gouverneur particulier aux Trois-rivieres. Vile-

Marie a aussi le sien. Céte derniere vile est située dans l'île de Monreal, dont Méssieurs de saint Sulpice sont ségneurs & où ils ont établi un éssain d'ouvriërs évangéliques qui emploient leur autorité & leur revenus à faire fructifier dans ces pays sauvages le précieux grain de la parole de Dieu.

La Sœur Bourgeois débarqua à Québec, mais elle ne s'y arêta point. Elle suivit M. de Maison-neuve à Monreal qui n'étoit encore dans ce tems-là qu'un térein inculte & presque desert : de sorte que la prémiere fois que la Sœur y entendit la messe, une tente servoit d'église & un arbre de clo-

cher. La Sainte Fille y entreprit de montrer gratuitement à lire aux persones de son sexe & de les instruire à la sience du salut. Elle prodigua ses soins aux Françoises & aux filles sauvages. Chaque jour avec une activité de zele qui sembloit la multipliër, elle parcouroit une grande étendue de pays pour aler trouver des écolieres dispersées ça & là. De plus elle servoit les malades, elle soignoit les enfans des pauvres, elle enséveliſſoit les morts, elle racomodoit les hardes des soldats & blanchiſſoit leur linge. Ni le manque des choses les plus nécéſſaires à la vie, ni l'hiver insuportable en Canada,

ni l'été presqu'aussi incomode, ni la crainte des sauvages, ni l'humeur farouche & indocile de leurs enfans, rien ne put un seul moment la faire réster dans l'inaction, Voila ce qu'on sait en gros des cinq prémieres anées que la Sœur Bourgeois passa à Monreal. Quel malheur que nous ne soyons pas instruits là-dessus plus en détail; & que ces choses ayent eu pour témoins des gens entre lesquels il ne s'est trouvé persone qui tint la plume!

La Servante de Dieu ayant aquis une entiere conoissance de ce pays-là par un séjour de cinq ans, comprit qu'elle ne sufisoit pas à tout le bien qu'on y pouvoit

faire. C'eſt ce qui lui dona la penſée de former en Canada une comunauté de filles, à peu près ſur le plan que M. Jandret avoit inutilement voulu éxécuter à Troies. Mais elle n'éſpéroit pas de trouver ſur les lieux des ſujets propres aux fonctions apoſtoliques. Elle s'éxpoſa donc de nouveau aux périls de la mer, & repaſſa en France, d'où elle ramena incéſſament les ſœurs Crolo, Raiſin, Hioux & Châtel, toutes quatre d'un mérite & d'une vertu qui les rendoient dignes d'être ſes coopératrices. Ce voyage de la Sœur Bourgeois ne dura qu'un an, ainſi qu'elle l'avoit promis; & elle ariva à

Monreal avec ſes quatre compagnes à pareil jour & à pareille heure qu'elle en étoit partie.

M. de Maiſon-neuve, à qui le zele pour le ſervice du Roi n'ôtoit rien de l'atention qu'il devoit à l'avancement du chriſtianiſme, voulut procurer aux ſœurs un logement. Toutefois il ne put leur doner qu'une étable: l'éxtrème rareté des bâtimens en fut cauſe. La comunauté naiſſante, qui avoit pris le nom de CONGREGATION DE NÔTRE-DAME, ſe mit auſſitôt à éxercer les fonctions auxqueles elle s'étoit déſtinée; & marchant ſur les traces de l'inſtitutrice elle conquit en peu de tems un grand

nombre d'ames à Jésus-Chrît. L'ésprit de pauvreté qui régnoit parmi les congréganistes, fesoit qu'elle trouvoient de grands charmes dans leur petite demeure : cependant come elles y étoient éxcéssivement gênées & que même elles n'y pouvoient pas bien remplir leur vocation ; elles tâcherent de se bâtir une maison plus comode.

Céte maison étant près d'être achevée, la Sœur Bourgeois repassa en France pour la seconde fois dans l'éspérance d'y obtenir du Roi des letres d'établissement & d'en ramener encore des filles propres à son institut. Son voyage qui dura deux

ans, ne fut pas inutile: les letres patentes, qu'elle demandoit, lui furent acordées & cela sans presqu'aucune solicitation de sa part; elle eut aussi le bonheur de faire entrer dans la congrégation les sœurs Elizabeth, Géneviéve, Constantin, Durand, Marie Ane, & Marguerite, dont la récéption se fit solennélement à Paris dans l'Eglise du séminaire des missions étrangeres par M. de Laval prémier évêque de Québec.

On se crut redevable de ces heureux succès à la très Sainte Vierge, dont la Sœur Bourgeois s'étoit atiré la protection en entreprenant à Monreal de lui bâtir une

chapele. L'hiſtoire de cète petite égliſe a été écrite par la fondatrice même en ces termes. „ Il faut avouer "
que le bon Dieu a fait ſub- "
ſiſter nôtre comunauté d'u- "
ne façon admirâble. Je "
n'aportai pas un double "
quand je vins ſeule en Ca- "
nada pour la prémiere "
fois : cependant j'entrepris "
de bâtir une chapele à la "
Sainte Vierge. Pour réuſſir "
dans cète entrepriſe, j'éx- "
citai le peu de monde qui "
étoit ici, à amaſſer de la "
piere : je feſois quelques "
coûtures & en payement "
je demandois des journées "
de travail : M. de Maiſon- "
neuve fit équarir le bois : "
d'autres fournirent la "

„ chaux , le ſable & les
„ planches. Bref je trouvai
„ ſufiſament pour faire mon
„ bâtiment & pour le cou-
„ vrir. Les fondemens poſés,
„ M. l'abé de . . . ariva à
„ Québec ; où ayant été inſ-
„ truit de mon déſſein , il en
„ empêcha l'éxécution. Alors
„ je fis un voyage en France.
„ Revenue en Canada j'eus
„ le déplaiſir de voir que tous
„ les matériaux étoient diſ-
„ ſipés : de plus, come j'a-
„ vois amené quelques ſœurs
„ avec moi , je fus contrain-
„ te pour les loger de faire
„ élever un édifice d'environ
„ cent piés de long. Tout ce-
„ la retarda l'achévement de
„ la chapele. Avant que les
„ dedans de nôtre maiſon

fuſſent finis, je fus obligée “ de retourner une ſeconde “ fois en France „ (c’eſt le voyage, dont nous venons de parler) „ à mon retour “ les ſœurs que je ramenai, “ s’étant toutes portées pour “ la chapele, qui conſiſtoit “ déja en une petite char- “ pente, que j’avois fait fai- “ re avant mon départ, ce “ bâtiment fut achevé en mil “ ſix cens ſoixante & dix- “ ſept, & une image de la “ ſainte Vierge que nous “ avions aportée de Paris & “ à l’ocaſion de laquele Dieu “ avoit fait un miracle en fa- “ veur de M. de Fançan, y “ fut placée „.

Tele eſt l’hiſtoire de la chapele que la Sœur Bour-

geois fit conſtruire pour inſpirer aux Canadiens la dévotion à la Sainte Vierge.

La facilité qu'eut la cour à acorder les letres d'établiſſement fut atribuée come nous avons dit, à une protection ſpéciale de la mere de Dieu : on raporta encore à la même cauſe les bénédictions que le ciel verſa depuis viſiblement ſur l'inſtitut. Les ſœurs obtinrent de l'évêque une permiſſion générale de tenir école en quelque endroit de ſon dioceſe qu'elles voudroient. Elle travaillerent par tout & par tout elles firent beaucoup de fruit. Enfin un grand nombre de filles demanderent à être reçues dans la congrégation

gation & en moins de dix ans l'inſtitutrice en admit plus de quarante à qui, dit-elle, elle ne promit jamais que ſimplicité & pauvreté.

Mais puiſque nous ſomes parvenus au tems que l'inſtitut reçut ſa forme & ſa prémiere perfection, éxaminons ici avec quelque atention cet ouvrage de l'Eſprit ſaint. La Sœur Bourgeois a doné deux fins à la congrégation; la prémiere de vaquer à ſa propre perfection, la ſeconde de s'employer à la ſantification du prochain. La fondatrice atégnit le prémier objet en feſant faire à ſes filles les trois vœux ordinaires & leur préſcrivant un fréquent uſage de la priere vocale, de

l'oraiſon mentale, des bons livres, des éxamens particuliers, des ſacremens, des retraites ſpiritueles. C'eſt là ce qui fut réglé pour la perfection perſonele des ſœurs. Voici ce qui fut établi pour la ſantification du prochain.

La Sœur Bourgeois, voulut que ſes filles compoſaſſent une ſociété qui prenant éxemple ſur la ſainte Vierge fut toute dévouée à inſtruire les perſones de leur ſexe. Elle les apela SOEURS SECULIERES DE LA CONGREGATION DE NÔTRE-DAME. SOEURS SECULIERES, parceque ne feſant pas des vœux ſolennels, elles ne ſont pas religieuſes à proprement

parler. DE LA CONGREGATION DE NÔTRE-DAME : parceque céte comunauté regarde la reine des apôtres come son chef, son modele & sa protectrice.

Les congréganistes ne se contentent pas de faire l'instruction dans les viles, elles vont encore la faire chés les sauvages au péril des plus grands suplices. Elles s'aquitent éxcélemment de cet emploi : elles inculquent la religion, elles insinuent la vertu, elles enségnent toutes ces sortes de siences & d'arts qu'il est utile aux filles de ne pas ignorer. Ces habiles maîtresses doivent être dirigées par des écléſiaſtiques : elles sont à-présent sous la

conduite de Mrs. de ſaint Sulpice. L'ofice divin ne ſe fait pas chés elles : elle n'ont point de chœur : elles ſont filles de paroiſſe. On voit aiſément que ces choſes ont été réglées ainſi afin que tout fût conforme à une vocation apoſtolique.

L'habit des ſœurs eſt très ſimple. La robe eſt de ſerge noire, dêcend juſqu'aux talons, eſt toute fermée ſur le devant & n'a point d'arangement dans ſes plis. La ceinture eſt de laine noire & fait deux tours. Le tabliër eſt d'une étamine noire. Le mouchoir de cou, qui a une demi-aune de Paris en quaré, eſt de toile de Rouen. La coefure eſt une cornete de

même toile. La coefe de deſſus eſt d'étamine à voiles & elle a une aune & un quart de long. Cet habillement modeſte cache une croix d'argent que les ſœurs portent ſur la poitrine.

Pour achever le crayon de cet inſtitut, il ne reſte qu'à faire conoître queles qualités doit avoir une congréganiſte. On peut en juger par deux écrits de la Sœur Bourgeois. „ Ma bone Mere „ , dit-elle dans le prémier en s'adréſſant à la vierge, „ je ne vous deman- "
de ni biens, ni honeurs, ni "
plaiſirs en céte vie pour "
nôtre comunauté : je vous "
prie ſeulement de m'obte- "
nir que Dieu y ſoit bien "

„ ſervi ; que l'on n'y reçoive
„ point de ces filles qui ſont
„ d'un éſprit orgeuilleux &
„ préſomptueux, qui ont le
„ cœur dans le monde qui
„ ſont médiſantes ou railleu-
„ ſes, & qui ne s'étudient
„ pas à pratiquer les maximes
„ que Nôtre-Ségneur vôtre
„ fils nous a enſégnées, qu'il
„ a ſélées de ſon ſang &
„ que vous, ô très ſainte
„ Vierge, avés obſervées
„ avec tant d'éxactitude.

„ Oui toute fille ; „ ajoûte la Sœur Bourgeois dans l'autre écrit qu'elle adreſſe aux ſœurs, „ toute fille qui
„ demande à être reçue en
„ céte comunauté, doit ſe
„ réſoudre à quiter les prin-
„ cipes du monde. Elle doit

encore se quiter elle même; “
rompre son humeur, ses “
méchantes habitudes & ses “
inclinations. Elle doit se “
défaire de l'atachement à “
ses parens, à ses amis & à “
tout ce qui lui peut ocuper “
inutilement l'esprit. Je lui “
déclare qu'on poura l'em- “
ployer aux ofices les plus “
bas; la metre en mission “
avec une sœur qui sera “
chargée de la contrarier en “
tout; la faire taire pour fai- “
re parler une petite fille; “
en un mot l'humilier & la “
mortifier sans aucun ména- “
gement. Qu'elle craigne “
quand elle sera reçue, d'ê- “
tre infidéle à Dieu, à qui “
elle se sera donée: qu'elle “
obéïsse promtement en tou- “

„ tes chofes aux perfones à
„ qui elle fe fera foûmife :
„ qu'elle foit pauvre de cœur:
„ que fes paroles, fes gef-
„ tes, fa démarche ne fen-
„ tent pas la diffipation, ni
„ la légéreté ; mais que tout
„ fe faffe avec modéftie, rete-
„ nue & dévotion: qu'élle mor-
„ tifie fes fens : qu'elle évite
„ les entretiens, qui ne feront
„ pas nécéffaires & qu'elle
„ tâche de marcher toûjours
„ en la préfence de Dieu.

Ainfi l'inftitutrice cherchoit dans les poftulantes avant & pardeffus toutes chofes de grandes difpofitions à la perfection religieufe. Elle ne donoit que le fecond rang à la capacité & aux talens de l'efprit, fur lefquels

lesquels néamoins elle ne pouvoit se dispenser d'être un peu dificile, à cause de la nature des emplois dont les congréganistes se chargent pour l'utilité du prochain. Mais quant aux avantages de la fortune, elle n'en fesoit aucun cas. Dans ce qu'elle a laissé par écrit, on voit qu'une des choses qu'elle a le plus apréhendées, ç'a été qu'on ne vint à exclure de la congrégation les filles pauvres, qui du reste ayant les qualités requises, n'auroient pas pour payer une dot. Elle en a admis plusieurs sans vouloir rien recevoir de leurs parens & elle avoit acoûtumé de dire qu'elle iroit prendre sur ses

épaules une fille, qui n'ayant pas même dequoi se vêtir, auroit d'ailleurs une bone volonté & une vraie vocation. Ce fut par ce principe qu'elle suplia son évêque de ne pas consentir à la proposition qui avoit été faite, d'incorporer la congrégation dans quelque comunauté religieuse : elle lui remontra qu'on détruiroit par-là l'intention, qu'elle avoit eue dans son établissement, de procurer à de pauvres filles le moyen de faire vœu de pauvreté.

Au reste cete maison n'avoit point encore de regle fixe & certaine. A la vérité on y vivoit dans la pratique exacte de plusieurs saintes

observances, mais c'étoit plûtôt par maniere d'essai, qu'autrement. La fondatrice voulant pourvoir à ce besoin consulta là dessus M. de Laval prémier Evêque de Québec : elle fit même un troisiéme voyage en France, pour voir ce qui se pratiquoit dans les comunautés qui avoient le plus de raport avec la siene. Elle y receuillit toutes les lumieres qu'il lui fut possible, & ces lumieres n'ont pas peu servi à composer la regle, que M. de saint Valier a present évêque de Québec a doné depuis à la congrégation.

Le feu prit à la maison des sœurs peu de tems après que la supérieure fut reve-

nue du voyage dont je viens de faire mention. L'incendie qui ariva la nuit, fut si violent & si soudain que deux congreganistes y périrent & que les autres se sauverent avec peine. La mort de ces deux filles fut un coup bien sensible pour la Sœur Bourgeois: mais l'embrasement de la maison ne l'afligea guere. Elle eut même le courage d'entreprendre d'abord un nouveau bâtiment plus grand, plus solide & plus régulier, sans autre ressource néamoins que le travail & la grande œconomie de sa comunauté.

Cependant Dieu qui se plait à augmenter le mérite

de ſes élus en augmentant leurs ſoufrances, mit encore ſa Servante à une épreuve, à laquele nule des précédentes ne peut être comparée. Il permit en 1689 & les trois anées ſuivantes, qu'elle fût fortement tentée de ſe croire en état de damnation. Elle ſe perſuada fauſſement que toutes ſes actions étoient inféctées d'amour propre & qu'en tout généralement elle étoit réſponſable de ſes inférieures dont elle ſe ſut éxagérer à elle même des fautes très légeres. On ne peut s'imaginer le trouble où la jeta céte éfrayante illuſion, non pas tant par l'apréhenſion des ſuplices de l'enfer que par la crainte d'être l'objet

de la haine de ſon Dieu. Elle eut beau redoubler ſes priéres & ſes auſtérités, ſuivre à la lettre les avis de ceux qui la dirigeoient, ſe mépriſer elle même, s'humilier, s'anéantir ; rien ne ſoulageoit ſon mal : il faloit qu'elle bût le calice juſqu'à la lie, & ſon chaſte Epoux vouloit recevoir d'elle les marques d'une fidélité à toute épreuve. Enfin au bout de quatre ans tout-à-coup, ſa tentation céſſa, les vains phantômes qui l'avoient tant alarmée, diſparurent, & dans ſon cœur épuré revint céte paix fugitive après laquele il avoit ſoupiré ſi lontems.

La Sœur Bourgeois étant

délivrée de ſa peine, ſe démit de la ſupériorité. Cinq anées après céte démiſſion elle renonça encore à ſa voix paſſive pour les ofices qui lui auroient doné droit de ſe trouver aux délibérations touchant le gouvernement de la comunauté. Ainſi elle vécut dans l'infériorité les ſept dernieres anées de ſa vie. Tout ce tems fut rempli, mais ce fut principalement par la pratique continuele des plus ſublimes vertus intérieures. Céte ſorte de mérite n'eſt bien conue que de Dieu, qui en eſt ſeul & le juſte apréciateur & la digne récompenſe; l'home n'y voit pas aſſés clair pour en pouvoir rien dire de

détaillé. Je passe donc à la mort qui termina une si sainte vie.

La nuit de 1699 à 1700, la sœur saint Ange se trouva à l'extrèmité: on réveilla pour cela toute la maison. Quand on vint à la Sœur Bourgeois, elle dit en poussant un soupir, „ ah mon Dieu! „ que ne me prenés-vous „ plûtôt que céte pauvre fil- „ le „. Ce souhait fut éxaucé: la sœur moribonde sortit de danger à l'heure même, & dès le lendemain sa charitable Mere tomba malade. Cele-ci pendant douze jours fut travaillée d'une fiévre cruele. Mais loin de sucomber à la douleur, elle l'augmentoit volontairement

par des poſtures gênantes ; jusqu'à ce que l'infirmiere, qu'elle regardoit come ſa ſupérieure, l'en ayant répriſe; la mortification céda à l'obeïſſance. A meſure qu'ele aprochoit de l'éternité ſon amour redoubloit envers ſon bien-aimé qu'elle paroiſſoit entrevoir. Les tranſports de cet amour éclatoïent par des aſpirations compoſées en forme de cantiques, qu'elle ſe feſoit chanter & qu'elle chantoit elle même. Enfin le douze de Janvier munie des derniers ſacremens elle entra dans l'agonie, elle y fut trois heures & puis elle expira doucement, agée de ſoixante & dix neuf ans & neuf mois.

La mort ſembla reſpecter le ſaint corps. Le viſage conſerva un air ſerein, tendre & dévot ; & les mains demeurerent croiſées ſur la poitrine. Méſſieurs du ſéminaire & la congrégation s'entrediſputerent les précieux reſtes de la Sœur Bourgeois : ce diférent aboutit à un partage ; Méſſieurs du ſéminaire ſe contenterent du corps qu'ils entérerent à la paroiſſe, & laiſſerent à la congrégation le cœur qui fut enchaſſé dans une boete de plomb & ſélé enſuite dans le mur de l'oratoire où les ſœurs font leurs exercices de piété. Le peuple courut en foule aux deux endroits. La letre d'une congréganiſte

porte que durant un mois que les sœurs garderent le cœur sans l'inhumer, toute la vile vint y faire toucher des chapelets & autres choses semblables. Un éclésiastique distingué dans ce pays-là écrivit à un des ses amis en ces termes. „ Il n'y a " jamais eu tant de prêtres " ni de religieux dans l'église " de Monreal qu'il y en est " venu ce matin aux obseques " de la Sœur Bourgeois. Mrs. " nos gouverneurs général " & particulier ont été pré- " sents ; & le concours du " peuple a été extraordinai- " re. Si les saints se canoni- " soient come autrefois, on " diroit demain la messe de " sainte Marguerite du Ca- " nada. „

La dévotion à la Sœur Bourgeois ne fut pas sans fruit : plusieurs événemens, qui semblent tenir du miracle, en ont été la récompense. Un gentil-home * qui savoit peindre, ayant été prié de faire le portrait de la Sainte Fille un peu après qu'elle fut morte, vint pour cet éfet à la maison des sœurs : mais il lui prit un mal de tête si violent qu'il lui étoit impossible de rien entreprendre. Il s'avisa de metre sous sa péruque un peu des cheveux de la Sœur Bourgeois & dans le moment il se mit à l'ouvrage avec sa facilité ordinaire. Le même à deux jours de-là ayant encore la

* Mr. le Ber le fils.

même relique au même endroit, se tira sans aucun mal d'une chute où il devoit naturélement se casser la tête.

Le portier du séminaire de Monreal avoit au visage une grosse fluxion qui l'empêchoit de manger : il mit sur son mal une médaille qui avoit touché au saint corps & aussitôt il ala manger sans peine.

Une dame soufroit des douleurs si vives qu'elle n'en pouvoit fermer l'œil ni le jour ni la nuit : sa sœur, qui vint la voir, lui ayant apliqué sur la partie la plus douloureuse du linge trempé dans le sang de la Sainte, les douleurs s'apaiserent incontinent, la malade s'endor-

mit & depuis elle ſe porta de mieux en mieux.

Une autre Dame de Monreal aſſure qu'elle a été guérie d'un mal de gorge après s'être recomandée à la Sœur Bourgeois.

Ces guériſons paroiſſent ſurnatureles. Que ſi l'on vouloit leur contéſter céte qualité, on ſeroit du moins reduit à convenir de ces deux propoſitions. La prémiere, que le don des miracles ne fait pas la ſainteté. Le Saint précurſeur loué par la verité même come le plus grand des homes, n'en a opéré aucun, ainſi que nous l'aprend l'évangile. * La ſeconde, que le don des mi-

* Saint Jean ch. 10. v. 41.

racles n'eſt pas la ſeule preuve de la ſainteté, mais que les actions vertueuſes en ſont auſſi des ſignes certains.

Cela étant, peu importe qu'on diſpute à nôtre Sainte l'avantage d'avoir fait des miracles: puiſque pour ſoûtenir ſa gloire il nous ſufit des vertus dont nous avons déja parlé & dont nous alons parler encore. Car come j'ai ſuivi juſqu'ici l'ordre des tems & que la plûpart des vertus de la Sœur Bourgeois ſe répandent ſur toute ſa vie, & n'y ont point de places particulieres ; il me reſte pluſieurs choſes à dire que je vais raporter maintenant.

L'amour de Dieu a été le principe de toutes les ac- Son amour envers Dieu

tions & le ſujet ordinaire des entretiens de la vertüeuſe Fille. Rien de ſi fréquemment répété dans ce qu'elle a écrit que le plus grand & le prémier des comandemens. „ Il eſt vrai; „ dit-elle, dans une letre où elle rendoit compte de ſon intérieur, un an avant ſa mort; „ que „ tout ce j'ai ſouhaité & que „ je ſouhaite encore; c'eſt „ que ce precepte, TU AIMERAS LE SEGNEUR „ TON DIEU, ſoit fidélement acompli. Qui eſt-ce „ qui me donera de le pouvoir graver ce précepte dans „ tous les cœurs? „ en cent autres endroits de ſes écrits elle redit à peu près la même choſe.

Sa

Sa charité pour le prochain étoit proportionée à l'amour qu'elle avoit pour Dieu. On avoit acheté à Québec uu emplacement pour les sœurs qui vouloient y tenir des écoles. Certaines persones en témoignerent du mécontentement. Il s'agissoit-là d'une bone œuvre, & le chagrin des mécontens étoit injuste & déraisonable. La Sœur Bourgeois diféra cependant de faire insinuer le contrat. Sa maxime touchant ces sortes de débats étoit qu'il ne nous sufit point de conserver l'amour que nous devons au prochain, mais que nous somes encore obligés de conserver le prochain dans l'amour qu'il nous

Sa charité envers le prochain.

doit. C'eſt ce qu'on a trouvé quelque part dans ſes papiers, où elle pourſuit ainſi.
„ J'ai toûjours remarqué
„ qu'on n'y perd pas à ſe relâ-
„ cher de ſes intérêts pour
„ entretenir la paix avec le
„ prochain. On nous avoit
„ intenté un procès, injuſ-
„ tement je penſe; & néa-
„ moins nôtre partie averſe
„ protéſtoit qu'elle ne nous
„ pardoneroit jamais le pré-
„ tendu tort que nous lui fe-
„ ſions. Je ne pus endurer
„ que nous donaſſions, mê-
„ me inocemment ocaſion au
„ prochain de reſſentiment
„ contre nous: dans la diſ-
„ poſition de céder j'alai me
„ jeter au piés de la ſainte
„ Vierge. Come je ſortois de

la chapele, une perſone à "
qui je n'avois rien dit de "
nôtre embaras, vint à moi "
& m'ofrit d'elle même une "
ſome d'argent pareille à "
cele qu'éxigeoit de nous "
nôtre partie."

Un autre trait remarquable de la charité que la Sœur Bourgeois avoit pour le prochain, c'eſt ce qu'elle fit la prémiere anée qu'elle fut à Monréal. On lui avoit doné une paillaſſe, un matelas, deux couvertures & un oreiller. L'hiver étoit très rude : un ſoldat vint dire à la Sœur qu'il ſe mouroit de froid & qu'il n'avoit pas ſur quoi ſe coucher : elle ne balança point un moment, elle va querir ſon matelas & le

lui done. Quelque tems aprés un autre ſoldat vint lui faire la même plainte : & celui-ci eut la paillaſſe. Deux autres emporterent les couvertures. Perſone ne ſe preſenta pour avoir l'oreiller : à cela prés la charitable Fille demeura ſans lit & coucha le reſte de cet hiver à plate-tere malgré l'extréme rigueur de la ſaiſon.

Voici éncore un trait de la même vertu. Un inconu vint priër la Sœur de lui prêter une ſome aſſés conſidérable. Elle avoit juſtement céte ſome pour tout bien; néamoins ayant obtenu le conſentement de ſes filles, elle l'a dona ſans prendre de billet & même ſans s'informer du

nom de l'emprunteur. Un an après, la Sœur étant en France entendit dériere elle un cheval qui venoit à toute bride: elle se retourne: & le cavalier l'ayant jointe lui demande, si elle conoissoit une fille venue du Canada nomé Marguerite Bourgeois. La Sœur ayant répondu que c'étoit elle, l'home lui compte sur l'heure la some qu'elle avoit prêtée un an auparavant.

L'amour de Dieu & l'amour du prochain unis ensemble produisent naturélement le zele, qui est un desir ardent de glorifier Dieu par la santification de l'home, & de santifier l'home en lui fesant glorifier Dieu. D'or- Son zéle

dinaire ce desir dans les filles les plus parfaites n'aboutit qu'à des priëres par lesqueles elles soutienent les travaux des ouvriërs évangéliques. Elles croient, & à la vérité souvent avec raison, que Dieu ne demande pas d'elles qu'elles agissent au dehors. Mais la Sœur Bourgeois a eu, si l'on peut s'exprimer ainsi, un zele viril, un zele intérieur & extérieur, un zele complet. En éfet les mouvemens qu'elle se dona d'abord pour établir sa comunauté à Troies en Champagne; le courage avec lequel elle ala ensuite éxécuter son déssein au-delà de l'Océan; la nature même de son établisse-

ment, dont les utilités s'étendent à tout ſon ſexe ; ne ſont-ce pas autant de marques d'un zele qui ſeroit admiré dans un apôtre ? cependant come nous avons déja vu tout cela dans le cours de céte hiſtoire, il ne m'eſt pas permis de m'y arêter maintenant. Je me contenterai donc d'ajoûter ici quelques particularités ſur céte matiere, qui n'ont point été touchées ailleurs.

La Sœur Bourgeois avoit inſtitué en Canada des aſſemblées où il ſe feſoit des exhortations aux femmes & aux filles. Depuis, ſous prétexte qu'on retiroit peu de fruit de ces aſſemblées, quelques perſones furent

d'avis qu'on les céſsât. La Sœur Bourgeois ne voulut pas y entendre & dit que pour elle quand même ces aſſemblées ne devroient produire d'autre bien que d'empêcher un ſeul péché, elle ſe croiroit toûjours largement payée des ſoins qu'elle y donoit. C'eſt pourquoi avant que de mourir elle pria inſtament une des ſœurs de ne pas conſentir qu'on détruisît ces ſortes d'aſſemblées. Son intention fut ſuivie, on les continua après ſa mort & on les continue encore aujourd'hui avec beaucoup de fruit & de bénédiction.

L'inſtitutrice n'a pas moins recomandé à ſes filles de

de faire des retraites pour les externes. Mais à l'égard des miſſions elle leur en a fait une obligation éſſentiéle. C'eſt à céte fonction qu'elle les animoit par des diſcours enflamés. „ O qu'une ſœur", leur diſoit-elle, " qu'on en-" voie en miſſion, ſera con-" tente, ſi elle penſe qu'elle " y va par l'ordre de Dieu " & en ſa compagnie ! O que, " ſi elle penſe que dans cet " emploi elle peut & elle doit " témoigner ſa reconoiſſan-" ce à celui de qui elle a " tout reçu, ô qu'elle ne " trouvera rien de dificile ni " de fâcheux ! elle voudra au " contraire manquer de tou-" tes choſes, être mépriſée " de tout le monde, ſoufrir "

„ toutes ſortes de tourmens „ & mourir même dans l'in- „ famie „. Une jeune ſœur, que l'on envoyoit en miſ- ſion, ayant une peine ex- trème à s'éloigner de la co- munauté, la Sœur Bour- geois l'y détermina ſur le champ par ces mots. „ Pen- „ ſés ma chere, que dans vô- „ tre miſſion vous alés ra- „ maſſer les goutes du ſang „ de Jéſus-Chriſt, qui ſe „ perdent „. De pareilles éx- hortations étoient ſans dou- te bien capables de faire im- préſſion; mais à mon avis les éxemples, que donoit la Sœur Bourgeois devoient être encore plus perſuaſifs. Témoin celui-ci.

En mil ſix cens quatre

vint six étant à Monreal elle aprit que M. de Québec desiroit qu'elle vint éxécuter dans la vile épiscopale un projet qu'il avoit conçu pour élever chretiénement de pauvres filles. Elle part aussitôt & fait à pié la plus grande partie de soixante lieues tantôt dans les glaces sur lesqueles elle se traînoit à genoux, tantôt dans l'eau & tantôt dans les neiges. Le terme de son voyage ne fut pas le terme de ses fatigues. Rendue à Québec elle fut nourie par charité & ce qu'on lui donoit ne sufisoit pas pour la soutenir. Cependant elle fit elle seule ce qui se présenta à faire de plus rude & de plus pénible, come de

porter de la baſſe vile à la haute les meubles & les uſtenſiles néceſſaires à un ménage. Il y eut plus : car après avoir employé à ces laborieux éxercices les quatre prémiers jours de la ſemaine ſainte, elle paſſa la nuit entiere du jeudi au vendredi à genoux & immobile devant le ſaint ſacrement.

On voit par-là que ſon zele ne ſe meſuroit pas à ſes forces. Auſſi leur a-t-il ſurvécu lontems : en éfet à un âge où d'ordinaire on ne s'ocupe preſque plus que de ſa propre conſervation, la Sœur Bourgeois a ſouvent conjuré ſes ſupérieures de conſentir qu'elle alât finir ſes jours dans les travaux de quelque miſſion.

Mais autant que cète grande ame avoit d'ardeur pour la ſantification du prochain & pour la gloire de Dieu, autant en avoit-elle pour ſon propre abaiſſement. Elle ſe mépriſoit elle-même & vouloit être mépriſée des autres. Elle diſoit ſouvent qu'elle n'avoit point d'éſprit & elle le penſoit. Dans une letre qu'elle écrivit ſix ou ſept mois avant ſa mort, elle atribue à ſes négligences toutes les fautes de ſa comunauté ; elle s'acuſe de lui avoir fait bien du tort par ſes relâchemens & par ſon peu de fermeté à tenir la main au bon ordre. Mais quoiqu'en diſe l'humble ſupérieure, les moindres contraventions Son humilité.

à la regle étoient toûjours ſévérement punies, ſi ce n'eſt quand ſa perſone s'y trouvoit ofenſée, & alors elles étoient pardonées à coup ſur, ou plûtôt elles n'étoient pas remarquées.

Elle avoit des principes ſur la vertu d'humilité qui aloient juſqu'au ſcrupule. Elle ſe croyoit coupable d'orgueuil, lorſqu'elle avoit ſenti de la peine à faire des choſes humiliantes, quoiqu'elle eût vaincu ſa répugnance. Elle écrivit un jour en ces termes à ſon directeur.
„ J'ai beſoin d'être beaucoup
„ humiliée. Je demande des
„ humiliations : mais je les
„ reſſens quand elles arivent,
„ & ce m'eſt une violence que

de me taire & de ne me "
pas excuſer. Cela me fait "
apréhender de tomber en "
quelque grande faute „.

La Sœur Bourgeois enfin ne ſe contentoit pas de poſſéder pour elle même la vertu d'humilité, elle tâchoit de plus à la comuniquer aux autres. Elle avoit acoutumé en donant l'habit ou la coeſe de répeter pluſieurs fois ces paroles. „ Ma chere Sœur, ſoyés toûjours petite "
humble, & pauvre „.

Son amour pour la pauvreté.

Mais ces paroles ne prouvent pas ſeulement ſon zele à inſpirer l'humilité, elles prouvent encore ſon amour pour la pauvreté. En éfet céte derniere vertu ne lui fut guere moins chere que

la précédente. Elle disoit souvent, que come dans un château on voit par tout les armoiries du ségneur, de même la congrégation devoit faire paroître la pauvreté par-tout. C'est pourquoi elle ne soufroit pas qu'il y eût rien de superflu dans les meubles de sa comunauté : & un jour elle déclara aux sœurs qu'elle prioit Dieu; si elles étoient jamais trop à leur aise, de reduire leurs posséssions en cendre.

Elle vouloit qu'on se conformât dans la pratique de céte vertu aux éxemples que nous en ont doné Jésus-Christ & Marie. „ La très-„ sainte Vierge, dont nous „ somes les filles ", dit-elle

dans un de ſes écrits, " a em- "
braſſé une étroite pauvreté "
en ſe retranchant tout ce "
qui n'étoit pas nécéſſaire, "
dans les habits & autres "
beſoins de la vie. Nôtre ſé- "
gneur s'eſt choiſi une éta- "
ble pour palais, une crè- "
che pour berceau & de la "
paille pour lit. Il n'a pas "
eu enſuite où repoſer ſa "
tête, & il eſt mort ſur "
une croix. BIEN-HEUREUX "
SONT LES PAUVRES D'ES- "
PRIT, nous a-t-il dit pour "
prémier enſégnement. Ce "
n'eſt donc pas aſſés d'être "
pauvre à l'extérieur, il faut "
de plus que nos cœurs "
ſoient détachés du peu que "
nous avons, & qu'ils ſoient "
dénués de tout deſir. Il "

„ faut ne rien poſſéder en
„ propre ; ſe contenter de
„ ce que nous done la co-
„ munauté ; & quand il eſt
„ libre de choiſir, prendre
„ toûjours ce qu'il y a de
„ plus ſimple, de plus humi-
„ liant & de moins revenant
„ à l'amour propre. Il ne
„ faut ni doner, ni prêter
„ aucune choſe, ni en diſ-
„ poſer autrement ſans la
„ permiſſion de la ſupérieu-
„ re. Il faut que tout ſoit
„ ſimplement acomodé dans
„ la maiſon & même dans
„ l'infirmerie dont les uſten-
„ ſiles doivent ſe reſſentir de
„ la ſainte pauvreté & où
„ l'on doit ſe contenter des
„ choſes comunes, à moins
„ d'une vraie nécéſſité ; car

Dieu veut bien alors qu'on "
n'épargne rien & il ne "
manque pas de dédomager "
la comunauté de céte dé- "
penſe. Dans nos miſſions ",
continue l'inſtitutrice, " les "
ſœurs doivent vivre pauvre- "
ment, agir ſans recherche "
d'elles mêmes & n'avoir "
d'atention que pour ſe ren- "
dre utiles au prochain „.

Sa confiance en Dieu

Au reſte quelque grande que fût la pauvreté où la Sœur Bourgeois retenoit ſes filles elle n'apréhenda jamais que le nécéſſaire pût leur manquer. Elle croyoit que la vigilance de celui qui nourit les oiſeaux du ciel, eſt le plus aſſuré de tous les fonds. Auſſi la congrégation a-t-elle été ſecourue d'une

maniere tout extraordinaire dans plusieurs rencontres; sans doute à cause de céte confiance entiere que la fondatrice eut toûjours en la divine Providence.

La sœur boulangere dans une anée de disete n'ayant en tout qu'un minot de farine, jugea d'abord que ce n'étoit pas la peine de cuire: mais come elle se fut mise à l'ouvrage sur la parole de la Sœur Bourgeois qui lui promit que Dieu y pourvoiroit, elle vit avec étonement la farine augmenter dans le paîtrin, & ce minot seul dona autant de pain que cinq minots avoient coûtume d'en doner.

La congrégation se trouva encore une autre fois sans

pain, & elle n'avoit de ressource qu'en ce qui pouvoit lui venir par eau. Mais il étoit déja quatre heures du soir & il fesoit une bonace qui selon les apararences ne devoit pas finir sitôt. Cependant la Sœur Bourgeois envoya dire à la boulangere de demander un changement de tems à la sainte Vierge : & incontinent il s'éleva un vent lequel en moins de rien amena ce qui manquoit pour le soupé.

La Sœur Bourgeois aloit quelquefois réciter le *Pater* dans les gréniers de sa maison, & l'on s'apercevoit alors qu'on en tiroit beaucoup plus de blé qu'on n'y en avoit mis. Quelques sœurs

furent tentées un jour de ſavoir précisément de combien étoit céte augmentation merveilleuſe & pour cela elles ſe mirent en devoir de meſurer. Mais leur humble Mere avertie de ce qui ſe paſſoit vint les arêter & leur dit, qu'il n'en faudroit pas davantage pour faire céſſer les bienfaits de Dieu.

La ſœur qui étoit dépoſitaire en 1690 a aſſuré que n'ayant pu à cauſe de la grande cherté faire proviſion de blé pour plus d'un mois, elle en eut néamoins pour quatre mois entiers. Elle atribua céte multiplication à la priëre que la Sœur Bourgeois aloit faire chaque jour auprès du monceau de blé.

La ſœur de qui nous tenons ce fait, racontoit encore qu'une barique de vin après avoir été levée ſur le fond avoit fourni pendant trois mois à l'uſage ordinaire de la comunauté & de l'hôpital. Et ce qui eſt très remarquable, c'eſt que ce vin, qui étoit fleuri lorſqu'on leva le toneau, céſſa de l'être enſuite. La Sœur Bourgeois avoit doné ſa bénédiction à la barique. Mais come la Providence n'agit pas immédiatement par elle même, quand on peut facilement avoir recours aux moyens humains; des bâtimens chargés de vin ne furent pas ſitôt arivés à Monreal, que céte barique ne coula plus.

Une perſone digne de foi, qui a demeuré chés les ſœurs dès leur établiſſement, diſoit avoir vu un ſemblable prodige en une anée que le vin manquant par tout, la congrégation en fourniſſoit au ſéminaire pour les meſſes & aux malades de la vile.

La même perſone nous a apris encore qu'un autre jour que le pain manquoit pour le dîné, la Sœur Bourgeois par fidélité à la regle fit ſoner l'éxamen * à l'heure ordinaire, & que pendant cet éxercice quelqu'un s'aviſa d'aporter aux ſœurs le pain dont elles avoient beſoin. C'eſt ainſi que le pere céleſte vérifie céte parole de ſon fils: Cherchés

*Exercice ſpirituel, qui précede le dîné.

Cherchés prémiérement le "
le royaume des Cieux ; le "
reste vous sera doné par "
surcroit „.

Mais la Sœur Bourgeois ne tentoit pas la Providence: elle ne lui demandoit que très rarement ces sortes de secours extraordinaires : son extrème austérité réduisoit son nécéssaire à si peu de choses, qu'il ne pouvoit guére lui manquer. Elle ne vouloit pour nouriture que les plus grossiers alimens. Si ce qu'on lui servoit,pouvoit flater la sensualité, elle y méloit une poudre de mauvais goût, qu'elle portoit toûjours sur soi. Elle ne mangeoit le soir que de la soupe, encore y métoit-elle de l'eau pour

Sa mortification.

en ôter la ſaveur. Elle ne buvoit qu'une fois par jour & à une taſſe très petite, & cela en été come en hiver, en voyage come chès elle. Le vendredi elle ne feſoit qu'un repas, & le jour du vendredi ſaint elle prenoit ce repas à tere. Tout le tems qu'elle étoit au réfectoire elle ſe tenoit ou debout ou ſur un pié, ou à demi aſſiſe. Par la longue habitude de ſe mortifier le goût elle le perdit télement, que les viandes les plus déſagréables ne lui feſoient aucune peine, & que les plus agréables ne lui cauſoient aucun plaiſir.

Elle avoit pour lit ordinaire une paillaſſe, & un traverſin de paille ou un bil-

lot au lieu de ce traverſin. Lorſqu'elle aloit par eau,elle couchoit ſur les cordages. En tout tems ſes nuits étoient fort courtes : elle intérompoit réglément ſon ſomeil pendant deux heures pour faire oraiſon dans une poſture très incomode. Elle enduroit le froid juſques à l'extrèmité, ne s'aprochant du feu quaſi jamais. Elle ajoûtoit à tout cela des macérations encore plus ſenſibles ; & entre autres elle en pratiquoit une à laquele on ne peut penſer ſans frémir. C'étoit d'avoir nuit & jour ſur la tête un bonet hériſſé d'épingles en dedans. Cet horible inſtrument de pénitence ayant par hazard été

aperçu, on la conjura de l'ôter : mais elle répondit en ſouriant, qu'il ne lui feſoit pas plus de mal qu'un oreiller de plume. Une autre fois ſes filles députerent deux d'entre elles pour la ſuplier de modérer un peu ſa ferveur & de ſe conſerver à ſa comunauté. Elle écouta d'abord tranquilement la remontrance: mais enſuite ſon ardeur pour la mortification venant à l'enflamer elle parla avec tant de force ſur l'obligation de mener une vie dure & auſtere, qu'elle remplit les ſœurs députées d'admiration pour ſa vertu & du deſir d'imiter ſon exemple.

Cependant les pénitences corporeles ayant à la fin al-

téré sa santé, elle en laissa une partie par le conseil de ceux qui la dirigeoient. Du reste en se relâchant de la mortification extérieure, elle ne rabatit rien de l'intérieure. Elle continua à réprimer les curiosités, les saillies, les épanchemens, les mouvemens, & les afections natureles : & elle persévéra dans la fidélité à se receuillir & à se tenir en la présence de Dieu.

Sa chasteté.

C'est cète double mortification sans doute, qui contribua davantage à la maintenir toute sa vie dans une pureté très parfaite. Oui, nous avons lieu de croire qu'elle a conservé jusqu'au tombeau l'inocence de son batê-

me, & elle même a déclaré qu'à l'age de plus de quarante ans elle ne ſavoit encore coment l'on perd la vertu angélique.

Voila à peu près tout ce je ſai touchant la Sœur Bourgeois : ce n'eſt à la vérité qu'une partie de ſa vie, mais céte partie ſufit pour nous doner une très haute idée de ſa perfection & pour autoriſer la vénération univerſele où eſt ſa mémoire.

M. de ſaint Valier évêque de Québec écrivit en ces termes le dernier de Janvier de l'an 1700 à la ſupérieure de la congrégation. „ J'ai été
„ pénétré d'afliction & de
„ conſolation tout à la fois,
„ ma très chere fille, par la

lecture de la letre que vous "
m'avés écrite ſur la mort "
de la Sœur Bourgeois. Je "
ne doute pas que Dieu ne "
lui ait doné le ſéjour de "
la gloire, & qu'il ne l'ait "
récompenſée come une de "
ſes plus fidéles ſervantes „.

M. de Laval ancien évêque de Québec dans une letre adréſſée à la même ſœur s'éxprima ainſi ſur le même ſujet. „ La Sœur Bourgeois "
étoit un fruit mur pour le "
ciel. Elle étoit ſimple & "
humble & Dieu lui a fait "
bien des graces. Vous devés éſpérer qu'elle ſera auprès de Nôtre-Ségneur une "
puiſſante patrone pour vôtre comunauté „.

M. Dolier grand vicaire

de Québec & ſupérieur du ſéminaire de Monreal ne parla pas en termes moins forts dans l'oraiſon funebre ou plûtôt dans le panégirique qu'il fit de cete Sainte Fille.

M. des Maiſerets ſupérieur du ſéminaire de Québec écrivit ce qui ſuit à la congrégation. „ Nous avons „ pris part à la douleur que „ vous a cauſé la mort de la „ Sœur Bourgeois. Je l'ai „ toûjours conue pour une „ perſone remplie de l'éſprit „ de Dieu, & qui excéloit „ en toutes ſortes de vertus: „ ſurtout en humilité, en „ douceur, en obeïſſance à „ ſes ſupérieurs & en un „ grand abandon à la divine-

ne Providence, lequel lui «
donoit un courage capa- «
ble des plus grandes entre- «
prises. Je ne doute pas qu'- «
elle ne vous ait laissé son «
ésprit. Nous avons tous «
prié pour elle & je l'ai «
priée elle même de priër «
pour moi ".

Le révérend pere Bouvard recteur des jésuites de Québec écrivit céte letre à la supérieure de la congrégation. „ On vint hier «
nous aprendre la mort de «
la vénérable Sœur Bour- «
geois de sainte mémoire, «
& l'on recomanda son a- «
me à nos priêres. Encore «
que je ne croie pas qu'elle «
ait besoin de nos sufrages; «
cependant, come les juge- «

„ mens de Dieu peuvent ê-
„ tre diférens des nôtres ;
„ je l'ai recomandée à tous
„ nos religieux, qui m'ont
„ promis de priër pour elle ;
„ en quoi je tâcherai de les
„ ſurpaſſer tous ; auſſi avois-
„ je une éſtime & une véné-
„ ration ſinguliére pour vô-
„ tre illuſtre défunte. De
„ ſorte que je vous deman-
„ de en grace quelques-unes
„ de ſes reliques. Et certes
„ je ne crois pas avoir jamais
„ vu de fille auſſi vertueuſe
„ qu'elle : tant je lui ai re-
„ marqué de grandeur d'a-
„ me, de foi, de confiance en
„ Dieu, de dévotion, de
„ zele, d'humilité, & de
„ mortification.

Je finis ici céte petite

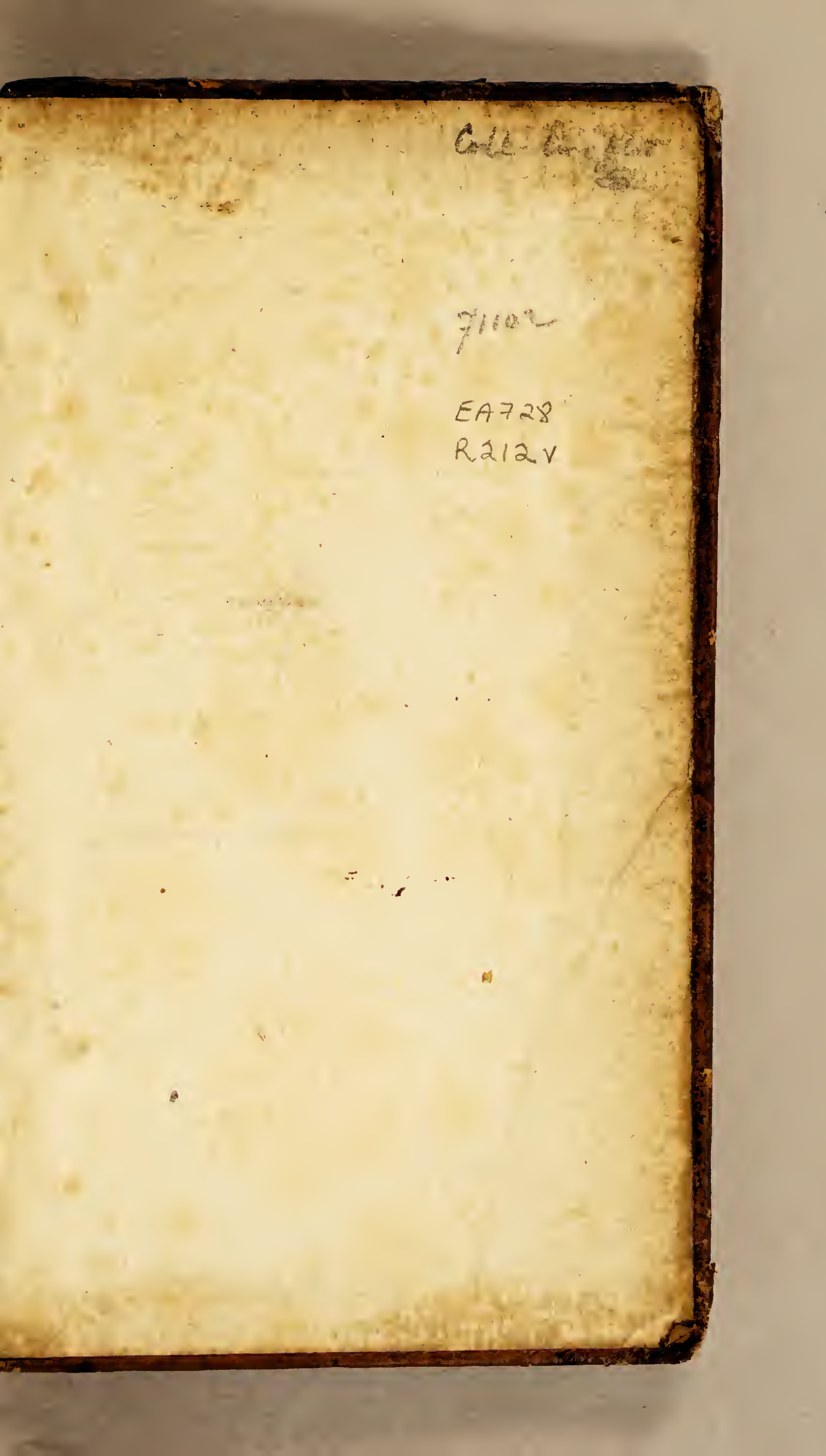
hiſtoire, & je laiſſe volontiers mon lecteur ſur des éloges, que de ſi reſpectables témoins, juges en même tems ſi éclairés ont donés à la Sœur Marguerite Bourgeois.

F I N.

Fautes à coriger.

p. 14, *l.* 11 ; batéme *lisés* batême
p. 24, *l.* 15; malheureux, *lisés* malheureux ",
p. 40, *l.* 1 ; lu *lisés* lui
p. 42, *l.* 13 ; ce *lisés* se
p. 45, *vers la fin* ; soixantième, cinquième *&c. lisés* soixantiéme, cinquiéme *&c. & de même en quelques autres endroits.*
p. 46, *l.* 9 ; étalirent *lisés* établirent
p. 54, *l.* 8 ; leur revenus *lisés* leurs revenus
p. 63, *l.* 5; à mon retour *lisés* A mon retour
p. 70, *l.* 3; orgeuilleux *lisés* orgueilleux
p. 87, *l.* 16 ; répandent *lisés* répandant
ib. l. 17 ; *éfacés* &
p. 89, *l.* 5 ; uu *lisés* un
p. 93, *l.* 9 ; nomé *lisés* nomée
p. 103, *l.* 13 ; ma chere *lisés* ma chere "

m. 2. =


EA728
R212V

